

VITICULTURE / Le projet So'Adapt, une action commune pour accompagner la production.

Changement climatique : quel avenir pour les vignobles du Sud-Ouest ?

Le changement climatique rend indispensable la définition d'une stratégie d'adaptation des appellations du Sud-Ouest à l'horizon 2050. Cette stratégie dépend de la vulnérabilité de chaque secteur et des leviers d'adaptation à mettre en place au regard des caractéristiques locales. L'Interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO), l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie, et les Chambres d'agriculture départementales 31, 32, 46, 81, 82, ont donc décidé de s'associer afin de proposer des solutions pour une évolution cohérente des vignobles du Sud-Ouest.

Les objectifs de SO'ADAPT

L'IVSO a la volonté de sélectionner des solutions adaptées et applicables sur le terrain pour chacune de ses appellations, de manière opérationnelle.

L'objectif est d'identifier dès à présent, en fonction des modes de production des AOP et IGP, les zones qui vont être impactées pour décider des mesures à prendre sur le matériel végétal, sur les techniques viticoles ou sur les infrastructures de production.

Le projet vise ainsi à identifier et caractériser les zones



Vignoble de Gaillac (source : IFV)

les plus vulnérables, ainsi qu'à définir des solutions adaptées aux objectifs de production et réalistes au vu des contraintes climatiques futures.

Les étapes du projet

- **Caractérisation hydro-pédo-climatique des bassins viticoles** par des analyses de l'évolution historique des indices climatiques, des composantes sol et matériel

végétal implantées dans les vignobles du Sud-Ouest, et par une caractérisation des infrastructures et du niveau de tension de la ressource en eau.

- Étude climatique à l'horizon 2050 avec **projection et analyse d'un ensemble d'indicateurs climatiques et agro-climatiques** et de la ressource en eau en 2050.

- **Caractérisation de la vulnérabilité viticole à**

l'échelle des bassins de production. Elle sera définie en fonction des degrés d'exposition et de sensibilité d'un secteur (matériel végétal, mode de production, objectifs de rendement, réserve en eau...). Une méthodologie sera mise en place pour évaluer la vulnérabilité de chaque secteur.

- **Identification des leviers d'adaptation** par terroirs viticoles : basée sur la construc-

tion de systèmes viticoles adaptés, sur les pratiques agricoles d'adaptation, sur l'identification de secteurs propices, sur les choix d'infrastructures possibles.

- Définition d'une **stratégie d'adaptation par secteur** : fonction des objectifs de production et de rendement et d'une analyse économique des coûts des leviers d'adaptation, et de la rentabilité des secteurs viticoles.

Les résultats attendus

Plusieurs cartographies à l'échelle du bassin de production Sud-Ouest seront créées : zones viticoles vulnérables, réserves foncières utilisables, systèmes viticoles adaptés au changement climatique... Des rencontres au sein des Organismes de Défense

et de Gestion (ODG), sur le terrain, sur des sites pilotes mettant en œuvre des leviers d'adaptation, ainsi qu'à l'occasion de matinées techniques, permettront de communiquer et de diffuser les résultats.

Seront réalisés des publications et rapports tech-

niques sur l'évolution des indicateurs viticoles, sur les modes de conduite adaptés à chaque secteur, sur l'impact économique des leviers d'adaptation, ainsi qu'un rapport de prospective sur les tensions sur l'eau en 2050 (*Plan 2050 de l'IVSO*).

ZOOM

Le projet LACCAVE (INRAE, 2018) a mis en évidence les effets du changement climatique depuis 30 ans sur la vigne. Il affecte tout son cycle et le profil des vins. L'adaptation des systèmes de production est une nécessité pour la pérennité des exploitations viticoles françaises (Plan national Filière Viticole face au changement climatique, 2021).

Tous les leviers doivent être imaginés dans le Sud-Ouest pour permettre à sa viticulture de perdurer (Plan filière Sud-ouest, 2020) en prenant en considération les perspectives existantes (AEAG, 2021) sur le Bassin Adour-Garonne.

Porteurs du projet

IFV Pôle Sud-Ouest, sous l'égide de l'IVSO
 Financeurs : Agence de l'Eau Adour-Garonne, Région Occitanie
 Période du projet : Juillet 2022 - Mars 2025

